

Agglomération de la population dans la ville de Neuchâtel

Autor(en): **Guillaume**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel**

Band (Jahr): **8 (1867-1870)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. Hirsch fait remarquer que la hauteur du Chasseral se trouve maintenant déterminée à 1232^m,708 au-dessus de la Pierre du Niton, tandis que la carte de Dufour avait accepté 1232^m,97, donc seulement une différence de 0^m,262. Mais les ingénieurs suisses (voir *Ergebnisse*, etc.), avaient adopté pour l'altitude du Chasseral au-dessus de la mer . . . 1609^m,57 tandis que nous lui trouvons maintenant 1606^m,778 de sorte que toutes les hauteurs suisses des « *Ergebnisse* » devraient être diminuées de 2^m,792, si l'on voulait les rapporter à la Méditerranée.

Quant à la hauteur de *l'ancien môle de Neuchâtel*, qui est le point de départ des hauteurs d'Osterwald, le nivellement de précision lui donne :

60,702 au-dessus de la Pierre du Niton, et
434,772 au-dessus de la Méditerranée dans le port de Marseille, tandis qu'Osterwald avait accepté pour son altitude (au-dessus de l'Océan, il est vrai) 434^m,70. On voit donc que les hauteurs d'Osterwald n'exigent que la faible correction de + 0,072^m.

Enfin, M. Hirsch constate que 124 *repères* du nivellement de précision sont situés sur le territoire du canton de Neuchâtel.

AGGLOMÉRATION DE LA POPULATION

DANS LA VILLE DE NEUCHÂTEL,

par M. le Dr GUILLAUME.

(Voir page 196).

Parmi les causes auxquelles on n'hésite pas à attribuer l'excès de mortalité dans les grandes villes, il en est une qui, outre les mauvaises conditions hygiéniques

des maisons elles-mêmes, exerce aussi son influence pernicieuse dans certains quartiers de la ville de Neuchâtel : c'est l'agglomération trop considérable de la population sur une surface limitée du sol.

Nous avons cherché à nous rendre compte de cette influence, et, dans ce but, nous avons mesuré la surface qu'occupent les différents massifs de maisons et calculé, en prenant le dernier recensement, combien de personnes vivent sur 100 mètres carrés. On obtient ainsi des chiffres qui permettent de comparer le degré d'agglomération avec celui qui existe dans les grandes cités.

C'est dans le quartier de Vieux-Châtel que l'agglomération est la plus forte, mais d'un autre côté le nombre d'habitants par maisons y est au-dessous de la moyenne. Ensuite viennent les vieux quartiers qui sous le rapport de la ventilation et de la lumière sont dans des conditions très-défectueuses. Nous formerons de ces quartiers où la densité de la population est la plus grande le premier groupe suivant :

Massifs.	Sur 100 mètres □ (1 are) vivent.	Nombre d'ares pour 1 personne.	Nombre moyen d'habit. p ^r maison	Nombre total de maisons.	Nombre total d'habitants.
Vieux-Châtel	34	0,07	12,7	12	151
Entre r. Fleury et r. du Château	25	0,03	14	5	72
Entre Grand'Rue et r. du Seyon	24	0,04	14	12	167
Entre le Neub. et Fausses-Brays	20,5	0,05	13	26	358
1 ^{er} groupe: Moyenne . . .	25,8	0,05	13	55	748

Nous rangerons dans un second groupe les massifs où sur 100 mètres carrés vivent de 10 à 20 personnes. Ces massifs sont :

Massifs.	Sur 100 mètres \square (1 are) vivent.	Nombre d'ares pour 1 personne.	Nombre moyen d'habit. pr maison	Nombre total de maisons.	Nombre total d'habitants.
Entre r. des Moulins et r. du Seyon	15	0,06	15	24	377
E. r. du Temple-n. et ruelle Dublé	15	0,06	10	6	63
E. r. St-Honoré et pl. du Gymnase	15	0,10	18	6	108
Rue de l'Industrie (côté sud)	14,6	0,07	19	12	239
Entre r. Fleury et pl. du Marché	14	0,07	14	10	145
Entre rue des Halles, Seyon et Croix-du-Marché	14	0,07	6	16	100
Tertre	14	0,07	17	12	204
Ecluse	14	0,07	24	16	382
Entre rue et ruelle Fleury, bâti- ment des Halles	13	0,07	12	11	139
Entre rues des Poteaux, Hôpital, Seyon et Temple-neuf	13	0,07	20	16	333
Maladière	13	0,07	9	16	147
Immobilière	13	0,07	7	10	73
Entre rue des Moulins et château	12	0,08	26	26	678
Entre Croix-du-Marché, rue et ruelle des Halles et rue Fleury	12,7	0,08	14	4	56
E. r. des Chavan. et r. du Rateau	11	0,07	18	17	321
Entre rue de l'Hôpital, hôtel-de- ville, Poteaux et Temple-neuf	11	0,08	11	26	303
Entre rue des Epancheurs et rue de la Place-d'Armes	11	0,08	13	15	207
 2 ^{me} groupe: Moyenne	 13,2	 0,073	 14	 243	 3875

Un troisième groupe comprend les massifs où l'agglomération de la population est moins forte. Ces massifs sont :

Massifs.	Sur 100 mètres □ (1 arc) vivent.	Nombre d'ares pour 1 personne.	Nombre moyen d'habit. pr maison	Nombre total de maisons.	Nombre total d'habitants.
Entre r. St-Maurice et St-Honoré	9	0,11	12	16	192
Ent. rue St-Maurice et Temple-n.	8	0,12	10	13	142
Entre rue de Flandres, ruelle des Halles, Seyon et pl. du Marché	8	0,11	13	12	158
Entre r. du Musée et Place-d'Arm.	8	0,11	20	8	160
Ent. r. des Chavannes, Grand'Rue Hôpital, Neubourg	7	0,13	12	33	423
Entre cour Marval-C. de Balance	7	0,12	16	4	63
Ent. ruelle Fleury-Cour Marval .	7	0,12	11	7	79
Ent. r. du Môle-rue Purry . . .	7,5	0,13	17	7	122
Ent. faub. du Lac et quai du Port	7	0,13	12	6	76
Faub. du Lac, faub. de l'Hôpital et rue du Port	7	0,13	16	15	225
Rue de la Treille, rue du Bassin, Epancheurs et Place Purry .	6	0,15	10	12	129
Faub. du Lac, de l'Hôpital, rue du Port et Orangerie	6	0,16	13	13	166
 3^{me} groupe: Moyenne	7,2	0,12	13,5	146	1935

Enfin, un quatrième groupe de massifs offre sous le rapport de l'agglomération de la population les conditions hygiéniques les plus favorables. Ces massifs sont les suivants :

Massifs.	Sur 100 mètres □ (1 are) vivent.	Nombre d'ares pour 1 personne.	Nombre moyen d'habit. pr maison	Nombre total de maisons.	Nombre total d'habitants.
Evole	5,8	0,17	9	17	150
Rochettes	5,7	0,17	9	15	145
Massif de la rue de la Collégiale	5,7	0,17	7	10	76
Rue du Môle, quai Osterwald .	5,1	0,17	23	4	93
Rue du Musée et quai du Gymn.	5	0,18	15	5	75
R. du Seyon, Treille, Bassin, Temple-neuf	5	0,11	13	12	157
R. du Pommier, r. du Château .	4	0,23	4	9	38
Rue de l'Orangerie, r. du Peyrou	4	0,23	7	2	15
Rue du Peyrou, r. du Fornel . .	4,2	0,21	9	16	145
Rue du Fornel et Crêt	4	0,21	7	12	90
Terreaux	3,5	0,26	10	6	68
Rue du Coq d'Inde et lac	3	0,27	11	6	67
Entre r. de Flandres et pl. Purry	3	0,26	10	5	53
Entre r. du Chât. et des Moulins.	2,7	0,27	9	4	39
Ent. r. du Pommier et cour Marv.	2,1	0,35	8	5	43
Ent. r. du Château et Bellevaux.	2	0,34	10	5	53
4 ^{me} groupe: Moyenne	3,7	0,225	10,0	133	1307

En réunissant les chiffres des quatre groupes nous obtenons le tableau suivant :

	Sur 100 mètres □ (1 are) vivent.	Nombre d'ares pour 1 personne.	Nombre moyen d'habit. p ^r maison	Nombre total de maisons.	Nombre total d'habitants.
1 ^{er} groupe	25,8	0,05	13	55	748
2 ^{me} groupe	13,2	0,07	14	243	3875
3 ^{me} groupe	7,2	0,12	13,5	146	1935
4 ^{me} groupe	3,7	0,225	10,0	133	1307
Moyenne pour la ville . . .	10,0	0,116	12,6	577	7865

En comparant ces chiffres avec ceux qui ont été recueillis pour Londres et Paris, nous trouvons :

Qu'en 1851 on comptait à Londres 7,5 habit^s par are.

» » à Paris 30,9 » »

et à Neuchâtel au commencement

de 1868 10,0 » »

L'inspection de ces chiffres nous démontre que sous le rapport de la densité de la population les conditions hygiéniques de Neuchâtel sont inférieures à celles de Londres et supérieures à celles qui existent à Paris.

En calculant le nombre de centiares qui revient à une personne et en le comparant avec les chiffres obtenus en Angleterre, nous verrons que chez nous, grâce à notre mode de construction et à l'aménagement adopté pour les villes, les conditions sont loin d'être favorables.

Voici le tableau comparatif :

Rugby	3,37
Isle of Wight	1,89
Carlisle	1,64
Windsor	1,10
Croydon	0,84
Preston	0,66
Bath	0,44
Halifax	0,41
Ashton	0,30
Richmond	0,25
Bradford	0,21
Canterbury	0,20
NEUCHÂTEL	0,11
Manchester	0,05
Newcastle	0,07
Salisbury	0,05
Southampton	0,07
Salford	0,05
Plymouth	0,03
Leeds	0,02
Birmingham	0,01
Liverpool	0,01

Comme d'après ce tableau le nombre moyen d'ares qui revient à une personne est de 0,55, Neuchâtel se trouve ainsi de 44 centiares au-dessous de cette moyenne et ne vient qu'immédiatement avant les grandes villes manufacturières, telles que Manchester, Birmingham et Liverpool, où l'agglomération et la densité de la population est décidément plus grande.

Quant au nombre d'habitants par maison habitée, il est encore en faveur des villes anglaises, où, comme on sait, chaque famille cherche à posséder une maison pour elle seule et ne vit pas volontiers sous le même toit avec des voisins.

En 1851, on comptait à Londres 7,61 habitants par maison habitée; à Paris, à la même époque, 35 habitants logés comme dans la plupart des villes du continent dans des maisons à 5 et 6 étages. D'après nos calculs, le nombre d'habitants par maison habitée est à Neuchâtel de 12,6, c'est-à-dire supérieur à celui de la métropole anglaise.

Séance du 14 janvier 1869

Présidence de M. L. COULON.

M. le D^r de Pury, caissier de la Société, présente les comptes de l'année 1868.

Les recettes ascendent à la somme
de fr. 1,510»60
Les dépenses » 1,585»40

Il y a donc un déficit de. fr. 74»80

L'examen de ces comptes est, comme de coutume, renvoyé au bureau.

M. Hirsch fait voir un thermomètre métallique, construit par MM. Hermann et Pfister, à Berne. Cet instrument, fondé sur la flexion d'une lame bi-métallique roulée en spirale, a une marche exacte et peut rendre les mêmes services qu'un thermométrographe, grâce à la disposition ingénieuse de deux index que pousse l'aiguille dans ses écarts, soit d'un côté soit de l'autre, et qui marquent l'un les maxima, l'autre les minima. M. Hirsch recommande cet appareil, qui peut rendre d'excellents services, et dont le prix ne dépasse pas